

COMMUNIQUE

Tarbes, le 29 Mars 2021

Point de situation dans les écoles, collèges et lycées des Hautes-Pyrénées sur l'épidémie COVID-19

Toutes les dispositions sont prises pour préserver la santé des élèves, des personnels et de la population. Les mesures adaptées sont donc prises en étroite concertation lorsqu'apparaissent des symptômes évocateurs d'une infection à Covid-19

La cellule Covid19 active de la direction académique des Hautes-Pyrénées est opérationnelle. Elle est composée d'un médecin de santé scolaire, de l'infirmière conseillère technique départementale et d'une assistante administrative. Elle répond à tous les usagers de l'école : directeurs d'école, chefs d'établissement, parents d'élèves, collectivités pour le repérage, l'évaluation des situations et la gestion des cas Covid en lien quotidien avec l'ARS.

Coordonnées : IA65COVID@ac-toulouse.fr - Ligne directe : 05.67.76.57.24

Rappel des grands principes à mettre en œuvre :

- Respect des gestes barrière
- Port du masque homologué obligatoire pour les adultes ainsi que pour les élèves d'école élémentaire, les collégiens et les lycéens
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux chaque heure.

Le protocole sanitaire national des écoles et établissements scolaires définit les modalités d'intervention. Il est régulièrement actualisé et consultable sur le site internet du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

L'évolution de la situation fait l'objet d'un suivi précis. A ce jour, les situations nouvelles concernant les cas testés positifs pour le département sont les suivantes :

Écoles concernées :

- 23/03 École de Sombrun – 1 adulte
- 23/03 École Honoré Auzon (Lourdes) – 1 élève
- 23/03 École de Pouzac – 1 élève
- 25/03 École de Pinas – 1 élève
- 25/03 École Jacques Prévert (Barbazan Debat) – 1 adulte
- 25/03 École Jean Moulin (Tarbes) – 2 élèves
- 26/03 École de Nistos – 1 élève
- 26/03 École d'Orignac – 1 élève
- 26/03 École Claire Vallon (Bagnères de Bigorre) – 1 élève
- 27/03 École Charles Perrault (Bordères sur l'Echez) – 1 élève et 4 adultes
- 27/03 École d'Ossen – 1 élève
- 28/03 École Lafitole – 1 élève
- 28/03 École Arbizon Montaigu (Séméac) – 1 élève
- 28/03 École Lahitte Toupière – 1 adulte
- 28/03 École de Loures Barousse – 1 élève
- 29/03 École d'Ibos – 1 élève

Collèges concernés :

- 23/03 Collège Jean Jaurès (Maubourguet) – 1 élève
- 23/03 Collège Desaix (Tarbes) – 1 adulte
- 23/03 Collège privé Peyramale Saint Joseph (Lourdes) – 1 élève
- 23/03 Collège Pradeau la Sède (Tarbes) – 1 élève
- 24/03 Collège du Val d'Arros (Tournay) – 1 élève
- 24/03 Collège Paul Eluard – 2 élèves

- 24/03 Collège Massey (Tarbes) – 4 adultes et 1 élève
- 25/03 Collège Massey (Tarbes) – 2 adultes et 2 élèves
- 25/03 Collège Desaix (Tarbes) – 1 élève
- 25/03 Collège Jean Jaurès (Maubourguet) – 2 élèves
- 25/03 Collège privé Pradeau La Sède (Tarbes) – 1 élève
- 26/03 Collège du Val d'Arros (Tournay) – 1 élève
- 26/03 Collège de la Barousse (Loures Barousse) – 1 élève
- 26/03 Collège Massey (Tarbes) – 2 adultes et 1 élève
- 27/03 Collège Massey (Tarbes) – 1 élève
- 29/03 Collège Paul Eluard (Tarbes) – 1 élève

Lycées concernés :

- 23/03 Lycée Jean Dupuy (Tarbes) – 2 élèves
- 23/03 Lycée Marie Curie (Tarbes) – 1 élève
- 25/03 Lycée Marie Curie (Tarbes) – 1 élève
- 25/03 Lycée Michelet (Lannemezan) – 1 élève
- 25/03 Lycée privé Jeanne d'Arc (Tarbes) – 1 élève
- 25/03 Lycée privé Notre Dame de Garaison (Monléon Magnoac) – 1 élève
- 25/03 Lycée Jean Dupuy (Tarbes) – 6 élèves
- 25/03 Lycée Théophile Gautier (Tarbes) – 1 élève
- 25/03 Lycée privé Peyramale (Lourdes) – 1 élève
- 26/03 Lycée Marie Curie (Tarbes) – 1 élève
- 26/03 Lycée privé Peyramale Saint Joseph (Lourdes) – 1 élève
- 29/03 Lycée Jean Dupuy (Tarbes) 2 élèves
- 29/03 Lycée Marie Curie (Tarbes) – 1 élève

Dans l'optique de renforcer encore la politique de dépistage et suite à l'avis de la Haute autorité de santé, des tests salivaires RT-PCR sont déployés en milieu scolaire.

Réservés prioritairement aux élèves des écoles maternelles et élémentaires pour lesquels ils offrent une meilleure acceptabilité que les prélèvements nasopharyngés, ces tests seront progressivement déployés dans le département. Ils sont proposés aux élèves (avec l'accord parental) et aux personnels.

Placé sous la coordination des autorités académiques en lien avec l'ARS Occitanie, ce dispositif de dépistage s'inscrit dans la politique préventive mise en place afin de renforcer la politique de dépistage, de rompre les chaînes de contamination et d'assurer la surveillance épidémique.

Parallèlement, la direction académique poursuit les dépistages collectifs par tests antigéniques mis en place depuis le mois de décembre en particulier dans les établissements scolaires du second degré.

Pour faciliter cette mise en œuvre, des médiateurs « Lutte anti Covid » ont été recrutés par les académies pour aider les personnels de santé du Ministère de l'éducation nationale dans les campagnes de test et de contact tracing. Ces médiateurs, étudiants ou non, spécialistes ou non de santé, seront recrutés en tant que vacataires pour l'ensemble des postes d'une opération de dépistage : accueil administratif, prélèvement, délivrance de messages de prévention, initiation de la démarche de contact tracing, conseils sur l'isolement des cas positifs ou cas contacts, le tout sous la supervision d'un professionnel de santé. 5 médiateurs ont été recrutés au sein de la direction académique des Hautes-Pyrénées.

Les **tests salivaires** durant la semaine du 08 au 12 mars 2021 ont été réalisés dans les écoles suivantes : école élémentaire Voltaire de Tarbes, école maternelle Voltaire de Tarbes, écoles élémentaire Arbizon-Montaigu de SEMEAC et primaire Le Guerissa de Lannemezan, écoles Jules Verne de Tarbes, les Bourthoulets de Lannemezan, collège P. Eluard de Tarbes.

Les **tests salivaires** durant la semaine du 15 au 19 mars 2021 ont été réalisés dans les écoles suivantes : École Honoré Auzon (Lourdes), École élémentaire Ormeau Figarol (Tarbes), École Jules Ferry (Bagnères-de-Bigorre), École élémentaire Lapacca (Lourdes), Écoles élémentaire et maternelle Henri IV (Tarbes), École primaire Baratgin (Lannemezan), École élémentaire Pierre Guillard (Vic-en-Bigorre), École Les Cèdres (Aureilhan), École Théophile Gautier (Tarbes), École Jean Bourdette (Argelès), École Villa Suzanne (Argelès), École Jean-Jacques Rousseau (Tarbes), École La Barthe-de-Neste (Lannemezan)

Les **tests salivaires** durant la semaine du 22 au 26 mars ont été réalisés dans les écoles suivantes : école primaire de Juillan, école élémentaire et maternelle d'Ibos, école élémentaire et maternelle privée SAINT Joseph d'Ossun, école élémentaire et maternelle de Laloubère, école maternelle du Pic du Midi à Bagnères de Bigorre et école maternelle Petit Bois à Vic en Bigorre, école primaire de Trie-sur-Baïse et école maternelle et élémentaire de Las Moulias, Lycée Jean Dupuy (Tarbes).

Les **tests salivaires** durant la semaine du 29 mars au 02 avril 2021 seront réalisés dans les écoles suivantes : École Honoré Auzon (Lourdes), École élémentaire Ormeau Figarol (Tarbes), École Jules Ferry (Bagnères-de-Bigorre), École élémentaire Lapacca (Lourdes), Écoles élémentaire et maternelle Henri IV (Tarbes), École primaire Baratgin (Lannemezan), École élémentaire Pierre Guillard (Vic-en-Bigorre), École Les Cèdres (Aureilhan), École Théophile Gautier (Tarbes), École Jean Bourdette (Argelès), École Villa Suzanne (Argelès), École Jean-Jacques Rousseau (Tarbes), École La Barthe-de-Neste (Lannemezan), Lycée Jean Dupuy (Tarbes) et collège Massey (Tarbes).

Les écoles, établissements et/ou classes fermés sont les suivantes :

- Ecole Nistos : Classe fermée le 26 mars – réouverture le 3 avril
- Ecole maternelle Charles Perrault Bordères S/Echez : fermée le 27 mars - réouverture le 3 avril
- Ecole primaire Ibos : 1 classe fermée le 29 mars – réouverture le 3 avril
- Collège Massey Tarbes : collège fermé le 24 mars, - réouverture le 29 mars.